

École Le Bourg-Neuf

Tableau des tarifs 2021-2022

Nature du service ou des frais	Tarifs	
Fréquentation régulière	8,55\$ (contribution subventionnée établie par le gouvernement)*	
	Période supplémentaire ajoutée	Matin : 6 \$ Midi : 3,60\$ Après-midi : 7 \$
Fréquentation sporadique	Montant maximal par jour : 17 \$ 6\$ le matin 5\$ le midi 7\$ l'après-midi	
Dépannage	Montant maximal par jour : 20 \$ 8\$ le matin 6\$ le midi 10\$ l'après-midi	
Dineur annuel	600\$ Payable en six paiements égaux de 100\$ aux dates suivantes : 100\$ le 20 octobre 2021 100\$ le 19 novembre 2021 100\$ le 20 décembre 2021 100\$ le 20 janvier 2022 100\$ le 18 février 2022 100\$ le 18 mars 2022	
Journée pédagogique	8,55\$ à laquelle s'ajoute un montant de 8,00\$.	
Participation aux activités spéciales ou sorties	Variable selon l'activité spéciale ou la sortie.	
Services supplémentaires en cas de retard	10.00\$ pour chaque tranche de 15 minutes complètes ou partielles.	
Coût du traitement d'un chèque sans provision	8,00\$	

* Ce tarif est assujéti à une indexation en cours d'année selon les directives ministérielles.